



La Ville de CREST (Drôme)
Recrute un(e) apprenti(e) CAP « préparation et réalisation d'ouvrages électriques »
ou BP « électricien »

Crest, 8773 habitants, ville-centre de la vallée de la Drôme

Contexte : la Ville de Crest souhaite accentuer sa contribution à la formation professionnelle et à l'employabilité des jeunes en ouvrant dans ses services des postes dans le cadre de l'apprentissage. La commune propose un poste en alternance à compter de la rentrée scolaire 2022/2023 pour une formation CAP « préparation et réalisation d'ouvrages électriques » ou Bac Pro « métiers de l'électricité », au sein de ses services techniques.

Ces qualifications professionnelles de niveau 3 ou 4 peuvent conduire à l'insertion dans la vie active directement après l'obtention du diplôme ou à la poursuite d'études.

Le contrat d'apprentissage est un véritable contrat de travail comportant des temps en formation et des temps en entreprise.

Le métier : le titulaire de l'un de ces diplômes intervient en tant qu'électricien dans les domaines du bâtiment, de l'industrie, de l'agriculture, des services et des infrastructures.

Il installe, met en service, entretient et répare des ouvrages électriques et des réseaux de communication. Il intervient sur les installations de logements individuels ou collectifs, de bâtiments industriels, d'immeubles de bureaux, de réseaux de distribution d'énergie, etc.

Missions de l'apprenti(e) : sous la responsabilité de son maître de stage, il (elle) participe à l'installation, à la vérification et la mise en sécurité des installations électriques fixes ou provisoires.

Activités :

- diagnostic et contrôle des équipements électriques communaux,
- travaux d'entretien courant, de réparation et d'installation électrique,
- vérification de la conformité des installations au regard des prescriptions techniques et règles de sécurité,
- repérage et traitement des dysfonctionnements de l'éclairage public,
- utilisation et maintenance de l'outillage,
- branchements des installations électriques lors des diverses festivités et manifestations,
- câblage informatique et téléphonique,

L'apprenti(e) peut ponctuellement être amené(e) à intervenir sur d'autres domaines d'activités tels que la manutention de matériels dans le cadre de l'organisation d'animations.

Profil : être âgé de 16 à 26 ans – pas de limite d'âge pour les travailleurs handicapés

Savoir être ponctuel

Savoir respecter les règles et les consignes

Bonne condition physique

Dynamique, rigoureux, autonome et apte au travail en équipe

Discrétion et confidentialité.

Modalités du contrat : au préalable rechercher un centre de formation d'apprentis
contrat à durée déterminée de 23 mois – septembre 2022 à juillet 2023 – à temps complet (35
heures) - (période d'essai 45 jours de présence en entreprise)
rémunération : en fonction de l'âge de l'apprenti et du niveau de diplôme préparé.

Comment postuler : adresser votre CV accompagné d'une lettre de motivation à :
(envoi par courriel sous format PDF)

Direction des ressources humaines
dominique.bergeron@mairie-crest.fr

avant le 17 juin 2022 - POSTE A POURVOIR : au 5 septembre 2022